

Ciné-Bulles

Le cinéma d'auteur avant tout

Réplique : À propos de méthodologie

Yves Lever

Volume 8, numéro 4, juin-août 1989

URI : id.erudit.org/iderudit/34278ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

ISSN 0820-8921 (imprimé)
1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lever, Y. (1989). Réplique : À propos de méthodologie. *Ciné-Bulles*, 8 (4), 54-55.

Tous droits réservés © Association des cinémas parallèles du Québec, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org



Yves Lever

À propos de méthodologie

■ Notre collaborateur Réal La Rochelle publiait dans *Ciné-Bulles* (Volume 8 numéro 1) une critique de l'ouvrage d'Yves Lever **Histoire générale du cinéma au Québec**. Le texte de Réal La Rochelle fit vivement réagir M. Lever qui nous expédia une longue réplique dans laquelle il défendait son livre avec une énergie bien compréhensible, quoiqu'il mit en brèche son principe affirmant qu'il voulait se tenir « près des films (textes) et loin des cinéastes (auteurs) ». Après discussions avec M. Lever, nous nous entendîmes pour publier un texte portant davantage sur la critique de notre collaborateur que sur Réal La Rochelle lui-même. Nous remercions Yves Lever de l'intérêt qu'il porte à *Ciné-Bulles*, et ce, malgré le peu d'estime qu'il porte aux revues de cinéma québécoises (cf. Colloque de l'A.Q.E.C., automne 1988). Yves Lever, qui aime bien faire des interventions musclées, a souvent dénoncé la complaisance de la critique d'ici pour les produits québécois. Son message avait été compris à *Ciné-Bulles*. Nous publions de larges extraits de sa longue réplique. (N.D.L.R.)

« La critique devrait aider les créateurs à faire le partage dans ce qu'ils disent plutôt que de se contenter d'adjectifs allant de bon à pourri et d'impressions qui ne rendent justice à personne. »
(Jean Pierre Lefebvre, 1984)

« Nous dépensons l'argent du gouvernement, donc nous avons une responsabilité devant la communauté. »
(John Grierson)

Réal La Rochelle¹ a écrit une longue critique de mon **Histoire générale du cinéma au Québec**. Je remercie *Ciné-Bulles*, de lui avoir accordé autant d'importance. Le critique n'a pas aimé mon livre, c'est son droit à quelques explications d'ordre méthodologique, tant au sujet du livre que de sa critique.

Mais parlons² de méthodologie. La Rochelle rappelle que « dans la démarche historique... pour tout historien, surgit la prégnance de l'idéologie et du subjectivisme, du parti pris et du choix ». Nous nous entendons là-dessus. Je l'ai même écrit en introduction et j'ai dit clairement où je me situais. J'aurais apprécié que La Rochelle en fasse autant; qu'il dise, par exemple, qu'il fut partie prenante et très directement impliqué dans ces revues que j'égratigne, qu'il dévoile un peu ses propres parti pris, ses amitiés. Je sais que j'ai heurté son amour-propre avec quelques pages. Il aurait été plus franc-jeu et tout aussi scientifique de partir de là.

La Rochelle affirme que j'ai considéré le cinéma québécois et le cinéma au Québec avec des *approches* et des *tonalités* différentes. Je reconnais que ma conclusion porte uniquement sur le cinéma québécois plutôt que sur l'ensemble du cinéma au Québec. D'une part, je ne voulais pas y répéter les conclusions déjà soulignées dans le texte. D'autre part, il m'a semblé que c'était le meilleur endroit pour tenter une interprétation, la séparant de la partie informative. Mais *l'approche* est la même que pour le reste du texte.

De la même façon, j'aurais séparé sociologie et intérêt proprement cinématographique, je n'aurais pas clarifié mes « paramètres d'orientation d'organisation historiques » et il m'oppose, sur ce plan, les positions de Christiane Tremblay-Daviault et de Pierre Véronneau. Je caricature un peu, mais c'est pour souligner que cette méthode, qui fut d'un temps et d'une mode, partait des grilles d'analyse plutôt que de partir des faits. Pour ma part, je suis parti des faits, de tous les faits connus. J'ai laborieusement tenté de les mettre en relation et d'en dégager quelques interprétations. Évidemment, j'ai alors accompli là un *travail de notaire* dont se moque La Rochelle en citant Véronneau. Est-il besoin d'ajouter ici que pour faire une histoire scientifique, les actes de notaires sont généralement plus utiles que les pamphlets et brochures de propagande ?

La Rochelle ne semble pas accepter que l'enquête journalistique soit une des formes de recherche possibles pour l'étude de l'histoire. Probablement parce qu'il y a méprise sur l'expression. Alors j'explique. Quand on écrit sur les 50 dernières années du cinéma au Québec, on sait que la plus grande partie des « acteurs » de cette histoire vivent encore. Alors, quand, au moment d'écrire, je vais rencontrer ou quand je téléphone aux premiers intéressés pour vérifier les informations, je fais alors de l'enquête journalistique normale et je sens le droit de témoigner de tel fait ou d'écrire telle appréciation sans citer tel article d'un collègue qui participait, au même titre, au même événement. La Rochelle voit une contradiction entre cette position et celle, que je veux mienne, de critique qui veut se tenir *près des films et loin des cinéastes*.

Ce manque de clarification invaliderait tout mon système. La Rochelle quitte alors le plan de la méthodologie et prend position contre certaines

de mes affirmations. Il me reproche d'amener le public à la barre des témoins contre une large partie des cinéastes québécois. En réalité, je constate une coupure entre le public et les films. *Ce rendez-vous manqué* est-il contestable ? Les statistiques démontrent clairement que la majorité des films québécois n'attirent qu'un public très limité. Or, pour un Groulx ou un Lefebvre qui avouent ne faire des films que pour une élite esthétique et qui en assument tous les risques, presque tous les autres veulent s'adresser à un large public ou parler en son nom. Tous revendiquent ce « peuple » quand il s'agit d'obtenir des fonds publics. Mais quel est-il ce peuple ? Font-ils une distinction entre le large public et les copains du milieu qui forment un public pour le moins élitiste ou complaisant ? Jamais ! Contrairement à ce que croit La Rochelle, je ne mythifie pas le « public ordinaire » ni ne me fait d'illusion sur la signification du succès « large public » de tout film d'ici ou d'ailleurs, mais je crois que les réflexes spontanés du public doivent, au moins sur certains plans, être pris en considération lorsqu'on parle d'un supposé *art populaire* financé en presque totalité par la collectivité.

La Rochelle voit ensuite que je polémique contre « une large partie des cinéastes ». Les qualificatifs qu'il cite ne s'appliquent dans mon livre qu'à un groupe de cinéastes, assez limité d'ailleurs. S'il met lui-même le chapeau sur beaucoup de têtes, c'est son problème.

Dans le même ordre, tout ce que je dis sur la critique et les revues de cinéma serait farfelu parce que je les déprécie à cause de leur tirage limité. Non seulement je n'ai pas évoqué ce type d'argument, mais de ces « lieux non-cinématographiques où se fit la critique la plus percutante et la plus libre », je mentionne surtout des revues comme *Parti pris*, *Liberté*, *Cité libre*, *Relations*, *Maintenant*, qu'on ne peut sûrement pas accuser de « grand tirage ». Je ne devrais pas, non plus, selon lui, *comparer l'incomparable*. J'aimerais bien qu'on m'explique cet « incomparable ». Qui a peur des comparaisons ? Je persiste à croire que dans une revue de cinéma, on devrait pouvoir trouver tout ce qui permet d'écrire l'histoire du cinéma, une critique passionnée, des dossiers analytiques, l'information relative à l'actualité cinématographique, des points de vue de cinéastes, des éditoriaux, pourquoi pas des pamphlets ? Or, ce type d'information, on le trouve — avant 1970 — en quantité et en qualité

supérieure dans les revues d'intérêt général plutôt que dans les revues de cinéma.

Je reconnais que mon paragraphe sur **Entre tu et vous** peut porter à confusion. Je sais bien que c'est l'Office national du film qui décide de la stratégie de lancement de ses films. Mais « à ma connaissance » et après relecture de quelques articles, Groulx n'a pas dénoncé cette stratégie. D'ailleurs, ne souhaitait-il pas, à l'époque, que ses films soient vus par la masse des travailleurs ? Le Conseil québécois pour la diffusion du cinéma ne faisait-il pas un intense travail en ce sens ?

La Rochelle se moque de mon interprétation de la période commerciale de 1944-1953 et celle d'une partie des longs métrages de fiction des années 60. Question de méthodologie, ne croit-il pas qu'il serait plus rentable intellectuellement de démontrer en quoi j'ai tort et de proposer une autre interprétation plutôt que d'essayer de me ridiculiser ? Si mes idées sont parfois discutables, ne faudrait-il pas les discuter ? ■

1. Toutes mes excuses à La Rochelle pour avoir mal orthographié son nom dans mon livre. C'est une faute impardonnable, je le sais.
2. J'espère ne pas choquer avec ce « nous qui veut englober auteur et lecteurs, comme il est d'usage de l'utiliser dans certains types de textes et cela, sans avoir de prétention papale ou universitaire.

Solutions des mots croisés:

O	B		O	T	O	S		D	A	10
K		S	E	U	V		A	I	M	9
	T	E	C		N	E	K			8
K	A	M	E		E	L	E		N	7
A	N	A	N		S	A	R	A		6
O		D	E	T	P	A		T	M	5
K				I	N	L	L	E	F	4
	S	N	W	O	L	C		D	F	3
	T	A			C	A		R	O	2
S	A	R			S	E	M	L	O	1
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

« Notre génération n'a pas livré la marchandise. (...) »

« Je trouve épouvantable l'héritage qu'on vous laisse. Ma génération a trahi ses idéaux. (...) »

« Quand je regarde le cinéma québécois, je constate que c'est un cinéma de l'enfance, de l'adolescence, de l'impuissance. Regarde tous les cinéastes de ma génération (...) ils ont tous l'air d'enfants, physiquement même. Regarde les films qu'ils font, ce sont des films immatures, des films de monde qui ne s'assume pas, de monde qui ne veut pas vieillir, de monde qui multiplie les compromis. (...) »

« Quand Jean Pierre Lefebvre a fondé le studio des premières oeuvres en 1969, c'était pour assurer une relève par rapport aux aînés comme Gilles Carle, Gilles Groulx, Jutra. Nous étions une foulée de cinéastes à cette époque-là, tous les espoirs étaient permis. Et pourtant, qu'est-ce qui est sorti des années 70, pas grand chose, trois ou quatre films dont *Bar Salon* et *les Bons Débarras*. Pour moi, les années 70, c'est le moyen-âge du cinéma québécois, c'est la grande noirceur, c'est mielleux, ça manque de caractère. Les années 80 devaient marquer une renaissance. Il y a eu *Sonatine*, *Au pays de Zom*, et puis le mouvement a avorté. »
(Hubert-Yves Rose, *le Devoir*, 5 novembre 1988)